

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

**Direction de la Coordination des
Politiques de l'Etat**

Rouen, le 18 avril 2016

Affaire suivie par Tiffany LEFEVRE
Tél. 02 32 76 50 52
Fax

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet : **Commission de suivi de sites (CSS) isolés du département de la Seine-Maritime**

Date et lieu : Mardi 28 avril 2015 – Site REVIMA à Caudebec-en-Caux

Étaient présents à cette réunion placée sous la présidence d'Eric MAIRE, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime :

- | | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| – Jérôme LE BOUARD | ARS |
| – Tiffany WEYNACHTER | DREAL / UTRD |
| – Benoît CHEDMAIL | DREAL / UTRD |
| – Thomas LOMENEDE | DREAL / UTRD |
| – Sébastien VANROKEGHEM | DIRECCTE |
| – Alexandre HERMENT | DDTM 76 / SRMT |
| – Laurent MABIRE | SIRACED-PC |
| – Thierry LANGLOIS | Mairie de Montville |
| – Jean-Jacques ELORIN | Mairie de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit |
| – Annie DESSAUX | Mairie de Saint-Wandrille-Rançon |
| – Thierry LOUVEL | Mairie de Yerville |
| – Jean-Pierre YON | Mairie d'Allouville-Bellefosse |
| – Alain ROUZIES | UFC Que choisir – Rouen |
| – Jean DEKENUYDT | UFC Que choisir – Rouen |
| – Nathalie BOSSUS | ADESCVRUL |
| – Jean-Philippe CHOLLOIS | BRENNTAG |
| – Fabrice MERCIER | BRENNTAG |
| – Philippe SIMON | REVIMA |
| – Séverine JOUBERT | REVIMA |
| – Marie JEAN | LEPICARD |
| – Mme VIRAPHANH | LEPICARD |
| – Baptiste DE SUTTER | LINEX |
| – Jean-François JOLY | LINEX |
| – David GENET | CHSCT REVIMA |
| – Romuald HARDIVILLIERS | CHSCT LINEX |
| – Didier GONDE | SDIS 76 |
| – Thomas LEFEVRE | Préfecture 76 / DCPE |

Quorum : 12.

Nombre de membres présents ou représentés : 20.

Le quorum est atteint.

Après une visite du site REVIMA organisée par l'exploitant pour l'ensemble des membres, le secrétaire général installe la CSS des sites isolés créée par arrêté préfectoral du 27 janvier 2015. Il rappelle les sujets inscrits à l'ordre du jour de cette séance.

1. Établissement des modalités de fonctionnement de la CSS

- *Règlement intérieur*

Le secrétaire général demande s'il y a des observations sur le projet de règlement intérieur qui a été envoyé avec les invitations.

M. ROUZIES trouve redondant la deuxième phrase de l'article 2 avec les dispositions de l'article 7. Il souhaite que soit retirée la mention du vote « à main levée » dans l'article 5.3.

Ces modifications ne font l'objet d'aucune opposition. Le projet de règlement intérieur est modifié en conséquence et adopté.

- *Désignation des membres du bureau*

Le secrétaire général rappelle la composition du bureau de la commission où il convient de désigner un membre de chaque collège.

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Haute-Normandie, ou son représentant, est désigné pour le collège des administrations de l'État.

Les membres des autres collèges n'ayant pu se concerter avant la réunion, leur désignation est reportée à la prochaine réunion de la CSS.

2. Présentation des faits marquants et des perspectives des installations et présentation des actions de l'inspection des installations classées

- *REVIMA*

Mme JOUBERT présente le site de REVIMA et les faits marquants en 2013 et 2014.

M. ROUZIES pose la question des suites données à l'annulation du PPRT par le Tribunal administratif de Rouen.

Le secrétaire général indique que le ministère de l'écologie a interjeté appel devant la cour administrative d'appel de Douai. Au jour de la réunion, les services de l'Etat ne disposent d'aucune information nouvelle.

M. ROUZIES demande si la DREAL a effectué des visites.

Mme WEYNACHTER présente l'activité de la DREAL pour REVIMA qui s'est notamment caractérisée par une visite annuelle du site en 2013 et 2014.

M. SIMON expose les perspectives pour REVIMA en 2015 et 2016. Il évoque en particulier le remplacement du dégrèvement au perchloréthylène et celui d'une cuve de décapage.

Mme WEYNACHTER annonce la programmation d'une visite de contrôle dont ces éléments feront l'objet.

M. ROUZIES souhaite savoir si dans le cadre d'une étude de la foudre les effets indirects sont intégrés.

Mme WEYNACHTER confirme que ces effets sont pris en compte.

- *BRENNTAG*

Les représentants de la société BRENNTAG présentent le site, les faits marquants en 2013 et 2014 et les perspectives.

Mme WEYNACHTER présente les actions de la DREAL pour BRENNTAG.

M. LE BOUARD s'interroge sur le calendrier de l'exploitant pour traiter les sols pollués.

La DREAL indique qu'un plan de gestion est proposé par l'exploitant.

L'exploitant répond que cette pollution n'est pas consécutive à l'activité du site, mais confirme qu'un plan de gestion est en cours d'élaboration.

M. ROUZIES souligne qu'il existe un problème sur le pilotage du PC lors de l'exercice POI évoqué.

L'exploitant dit qu'il n'y a pas de problème et que la démarche diffère en fonction de l'exercice. Il s'inscrit toutefois dans une démarche d'amélioration continue.

Le secrétaire général confirme que la faiblesse sur l'information en cas de crise a été notée à deux reprises. Cela peut poser problème quand l'incident prend de l'ampleur car cela crée une lenteur de la communication vers la préfecture.

Mme WEYNACHTER rappelle que le but de l'exercice POI organisé par l'exploitant est d'acquérir des automatismes et une fluidité dans la communication.

M. MABIRE indique que le PPI est en cours de consultation sur les communes de Montville, Malaunay et Eslettes. Il est mis en place une procédure de communication avec la DREAL et le SDIS.

M. ROUZIES s'interroge sur la présence de camions et s'ils sont externes à l'entreprise.

L'exploitant répond que oui.

Le commandant GONDE rappelle les termes d'une circulaire de 2012 sur les POI selon lesquels il convient de prévenir le SDIS et le SIRACED-PC sans attendre la nécessité de déclencher le PPI.

- *LEPICARD*

Mme JEAN présente le site de Yerville, ses évolutions, les faits marquants en matière de sécurité et les perspectives.

Mme WEYNACHTER expose les actions de la DREAL pour LEPICARD.

M. ROUZIES soulève la question de l'importance de la nouvelle cuve prévue de 363 m² et demande s'il s'agit d'un regroupement du stockage.

Mme JEAN indique que celle-ci sera aux mêmes dimensions que celles déjà existantes et répond à un besoin d'un stockage plus important des clients.

- *LINEX*

M. DE SUTTER présente le site de la société LINEX, précise le contexte administratif dans lequel il évolue, expose la gestion de la sécurité et les perspectives pour 2015.

Mme WEYNACHTER explique les actions menées par la DREAL pour LINEX.

Mme BOSSUS fait état d'une recrudescence du bruit dû notamment à la démolition d'un mur anti-bruit. Elle fait également état de rejets gênants dans l'atmosphère.

M. JOLY répond que le mur a été remis en place. Il indique que les rejets viennent du séchage du bois naturel et peuvent être plus présents selon les conditions climatiques.

Le secrétaire général indique que le préfet est saisi de nuisances et que cela est regardé avec attention.

M. ROUZIES souhaite savoir si le dossier d'épandage est une version validée. Plusieurs pistes sont possibles pour la gestion des poussières (mettre des bâches, arrosage...).

M. JOLY indique que la société chargée de cet épandage ne trouve pas nécessaire d'arroser. Il rappelle qu'il s'agit de 1.000 tonnes par an de cendres et indique que ce stock est résorbé par le surdimensionnement de l'épandage.

3. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Le secrétaire général clôt la réunion en remerciant M. SIMON et son équipe de leur accueil sur leur site.

Le secrétaire général,

Eric MAIRE